

RAPPEL : ACTIVITÉS PRÉVUES POUR LA JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU LUNDI 28 JANVIER

Tel qu'indiqué dans le dernier info-parents, nous rappelons que nous sommes en pédagogie le lundi 28 janvier 2019. Les activités offertes pour cette journée sont la cabane à sucre et le service de garde régulier. De plus nous tenons à vous rappeler qu'il y a du Futsal pour les enfants inscrits à la ligue interservices.

INSCRIPTION À LA JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU VENDREDI 22 FÉVRIER 2019

INSCRIPTION : Nous vous demandons de suivre le lien pour remplir le formulaire électronique avant le jeudi 24 janvier 2019, et ce, même si votre enfant sera absent. Cela vous prendra environ une minute pour compléter l'inscription. [Remplir le formulaire.](#)

Si votre enfant est inscrit à la journée pédagogique et que vous décidez d'annuler l'inscription, il n'y aura aucun remboursement après le vendredi 8 février 2019 car les frais auront déjà été engagés.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 22 FÉVRIER

CHOIX 1 : ACTIVITÉ « DANS MON QUARTIER »

Comme le veut la tradition, chaque année, le service de garde se transformera en quartier commercial. Les enfants auront la chance de découvrir les différents commerçants qui essaieront de les divertir tout en répondant à leurs besoins. Avec de l'argent virtuel qui leur sera remis par notre banque, les enfants pourront ainsi commander diverses choses au restaurant, prendre rendez-vous au salon de coiffure, au salon d'esthétique, ils pourront aller à l'arcade, au dépanneur, à l'animalerie...

Horaire :

Nous débuterons à 9h les activités et nous terminerons vers 13h30. Ensuite les enfants seront invités à la présentation d'un film jusqu'à 15h15.

Coût :

Le coût total qui sera facturé est de 19,35 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

CHOIX 2 : TOURNOI INTERNATIONAL HOCKEY PEE-WEE

Les enfants accompagnés des éducateurs, iront au traditionnel tournoi hockey pee-wee, pour l'occasion les enfants assisteront aux différents matchs et pourront voir des équipes d'un peu partout. Nous tenons à vous aviser que **les mini-hockeys sont interdits** et les enfants devront rester dans les estrades avec le groupe pour regarder les matchs sélectionnés.

Horaire :

Départ à 10 h et retour vers 15 heures à l'école.

Autres informations :

Votre enfant aura besoin d'un repas froid et des collations.

Coût :

Le coût total qui sera facturé est de 15,35 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

CHOIX 3 : LIGUE DE FUTSAL

Si votre enfant est déjà inscrit dans la ligue de Futsal (ligue inter-service), une journée d'activité aura lieu.

Horaire :

Les heures de départ et de retour vous seront confirmées un peu plus tard.

Autres informations :

Votre enfant aura besoin d'un repas froid, collations, bouteille d'eau, vêtements de sport et espadrilles.

CHOIX 4 : LIGUE D'IMPROVISATION

Votre enfant est inscrit à la ligue d'improvisation inter services de garde, la journée se déroulera à l'école Ste-Monique.

Horaire :

Les heures de départ et de retour vous seront confirmées un peu plus tard.

Autres informations :

Votre enfant aura besoin pour la journée d'un repas froid et des collations.

CHOIX 5 : ACTIVITÉ SERVICE DE GARDE « RÉGULIER »

Pour les enfants qui ne s'inscrivent pas à la sortie, ils pourront s'inscrire au service de garde régulier. Des activités seront organisées par les éducatrices pour cette journée. Les locaux seront toutefois très limités.

Horaire :

Les activités organisées auront lieu de 9h30 à 15h.

Coût :

Le coût total qui sera facturé est de 12,35 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

Autre information :

Nous devons avoir 15 inscriptions minimum pour offrir le service de garde régulier.

DÉJEUNER DU 14 DÉCEMBRE 2018

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont participé au déjeuner de Noël du 14 décembre. Cette activité a été l'occasion idéale pour une rencontre entre les parents et le personnel du service de garde qui s'occupe de vos enfants. Ce fut une activité très appréciée de tous.

TARIFICATION DU SERVICE DE GARDE EN 2019

Nous vous informons qu'à partir du 8 janvier 2019, à la demande du Ministère, les frais de garde par jour pour chaque enfant inscrit de façon régulière passent de 8,20 \$ à 8,35 \$. La modification a déjà été apportée sur votre facturation reçue le 8 janvier dernier.

SEMAINE DE RELÂCHE 2019

Le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche soit du 4 au 8 mars 2019 inclusivement.

Audrey Garneau, technicienne-responsable du service de garde.